

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL du 7 octobre 2019

Roche aux Fées Communauté :

- présentation du rapport d'activité 2018. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le rapport.

- modification des statuts pour la modification de la compétence facultative "lecture publique" dans le cadre du plan de mutualisation des services. Le Conseil approuve à l'unanimité la modification des statuts relative à la modification de la compétence facultative "lecture publique" dans le cadre du plan de mutualisation de la bibliothèque au 1^{er} janvier 2020.

Syndicat des Eaux de la Forêt du Theil : présentation du rapport d'activité 2018. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le rapport du SIEFT.

Syndicat Départemental D'Énergie 35 (SDE35) : Délibération concernant la propriété des installations de communications électroniques dans le cadre d'effacement de réseaux. Le Conseil Municipal délibère à l'unanimité pour le choix de la convention portant attribution à Orange de la propriété des installations souterraines de communications électroniques dans le cadre des effacements de réseaux.

SDE35 : Rénovation de l'éclairage public rue du Clos Saint-Hubert. Le Conseil approuve à l'unanimité la convention avec SDE35 pour la rénovation de l'éclairage public rue du Clos Saint-Hubert. Selon l'étude, le coût est estimé à 17 279,90 € et le montant à charge de la commune de 5 183,97 € soit 30% du coût. Le solde est pris en charge par le SDE35.

Taxe d'aménagement : proposition de mise en place d'une taxe d'aménagement sectorielle sur le secteur à urbaniser de Beauvais. L'étude d'un PUP n'étant pas applicable sur le projet de lotissement à Beauvais, le Conseil vote par 9 voix « pour » et 6 voix « contre » la mise en place d'une taxe d'aménagement sectorielle sur le secteur 1 AU1 de Beauvais et après vote, fixe, par 12 voix le taux à 2,5%, 3 voix proposaient un taux de la taxe à 3%.

Travaux d'extension de l'atelier communal : présentation des devis pour l'acquisition de mobilier, d'équipements et la signalétique du bâtiment. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les devis moins-disant pour l'acquisition de mobilier et d'équipements pour un montant total de 3 833,23 € ht, soit 4 599,89 € ttc et approuve à l'unanimité le devis de l'entreprise Déco-Pub pour la signalétique du "Centre Technique Municipal pour un montant de 734 € ht, soit 880,80 € ttc.

Aménagement du parking au stade : proposition d'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage par la SADIV pour l'analyse des offres, le suivi de chantier et la réception des travaux. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage par la SADIV pour l'aménagement du parking du stade pour un montant forfaitaire de 1 950 € ht, soit 2 340 € ttc.

Affaires scolaires : attribution du crédit pour les fournitures scolaires pour l'année 2019-2020. Le Conseil reconduit à l'unanimité un montant de 40 € par élève pour les fournitures scolaires au titre de l'année 2019-2020, concernant 94 élèves à l'Ecole publique et 57 élèves du Theil de Bretagne fréquentant le RPI à l'Ecole Privée.

Mairie : informatique. Acquisition d'équipements. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les devis :

- pour l'achat d'équipements, poste informatique au restaurant scolaire et ordinateur portable pour la mairie, pour un montant de 1 483 € ttc près de la Sté Hospital Informatique,
- relatifs à l'évolution des postes et la mise en réseau avec la Communauté de Communes pour un total de 5 549.50 € ttc.

Ressources Humaines : adhésion au contrat d'assurance statutaire du personnel proposé par le CDG35. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'adhésion au contrat d'assurance statutaire du personnel proposé par le CDG35. La convention, tous risques statutaires couverts, est d'une durée de 4 ans à partir du 1/1/2020, au taux de 5.20 % pour 9 agents CNRACL et au taux de 0.85 % pour 1 agent IRCANTEC.

Acquisition d'une perche élagueuse pour le Service Technique. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le devis d'EURL Cyril Motoculture pour l'achat d'une perche élagueuse pour un montant de 716,67 € ht, soit 860 € ttc.

AVIS : APPROBATION DE LA MODIFICATION SIMPLIFIEE n° 4 DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Par délibération en date du 4 novembre 2019, le Conseil Municipal du Theil de Bretagne a approuvé la modification simplifiée n° 4 du Plan Local d'Urbanisme concernant la modification de l'OAP de la Huberdière en ce qui concerne les accès du secteur, en autorisant la desserte routière par l'Allée du Clos de la Motte (dans les 2 sens), l'accès par l'allée des Tilleuls restant identique à l'OAP approuvée (dans les 2 sens). Le dossier de la modification simplifiée n° 4 approuvée est à la disposition du public, à la mairie, aux jours et heures habituelles d'ouverture et à la Préfecture d'Ille et Vilaine.

LISTE ELECTORALE

Les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2020.

- Depuis le 1^{er} janvier 2019, les électeurs peuvent s'inscrire à tout moment sur les listes, jusqu'au 6^{ème} vendredi précédant le scrutin. Donc pour le **scrutin des 15 et 22 mars, les demandes d'inscription devront être déposées au plus tard le vendredi 7 février 2020.**

- Les ressortissants d'un autre Etat membre de l'Union Européenne, peuvent voter à cette élection, à condition d'être inscrits sur les listes électorales complémentaires avant cette même date.

- Si vous n'avez pas reçu votre carte électorale lors des élections européennes, venez en mairie ou vérifiez votre inscription sur service-public.fr/papier, citoyenneté, élections personnalisées.

- **ATTENTION** : en cas de changement d'adresse, **y compris au sein de la commune, vous devez impérativement le signaler à la mairie**. Vous pouvez effectuer la démarche sur service-public.fr en joignant la version numérisée d'un justificatif du nouveau domicile de moins de 3 mois. Vous pouvez également effectuer la démarche à la mairie. **En cas de changement d'adresse non signalée, vous risquez un radiation des listes électorales et donc de ne pas pouvoir voter aux prochaines élections.**

CONSEIL MUNICIPAL

Prochaine séance du Conseil Municipal, **lundi 13 janvier 2020 à 20h30**, à la Mairie, salle du Conseil Municipal.

INVITATION SOIRÉE DES VŒUX

A tous les habitants du Theil de Bretagne !
L'équipe municipale a le grand plaisir de vous convier à la Soirée des Vœux au restaurant « Le Theillais », vendredi 10 janvier 2020, à 20h30

BULLETIN MUNICIPAL 2019

Le bulletin municipal annuel sera distribué avant Noël par une société spécialisée, à tous les habitants, y compris les boîtes « Stop Pub ». Au cas où vous ne le recevez pas, merci de le signaler à la mairie.
Geneviève FERRÉ

NOUVEAUX THEILLAIS « FAITES VOUS CONNAITRE »

Vous venez de vous installer au Theil. Vous êtes invités à vous faire connaître, afin de recevoir votre invitation à la cérémonie des vœux de la Municipalité le **vendredi 10 janvier**. Sur le site internet : <http://leteildebretagne.fr/> ou au 02 99 47 74 07.

PRESENT DU NOUVEL AN

La visite des membres du CCAS, auprès des personnes âgées de 77 ans et plus, pour offrir le présent du Nouvel An aura lieu le jeudi 9 janvier 2020 et les jours suivants.

A LOUER : résidence de Bon Abri, type 1 bis à compter du 15 décembre 2019. Loyer de 182,81 €. Renseignement à la Mairie 02.99.47.74.07

IL N'Y AURA PAS D'INFOS-LE THEIL EN JANVIER

SOIREE COUSCOUS - BOURGUIGNON

L'Amicale de l'École Publique du Theil de Bretagne organise sa soirée Couscous/Bourguignon le **samedi 7 décembre à partir de 20h** à la salle du restaurant du Theillais. Plat à emporter également possible dès 18h.

Tarif : 16 € adultes, 4 € par enfant.

N'hésitez pas à contacter les membres de l'Amicale, les parents d'élèves, pour acheter des tickets. Également disponibles dans les commerces du Theil. Nous vous attendons nombreux !!

A bientôt ! L'Amicale Publique

ASSOCIATION ARTS ET FANTAISIES

Exposition-vente le dimanche 1^{er} décembre de 9h à 17h00 Salle communale

Objets de décoration de la table, broderie, couture, poupées de laine et idées de cadeaux pour Noël.

Dégustation de crêpes, gâteaux maison, café.

Venez nombreux nous rendre visite !

Vous pouvez rejoindre l'équipe chaque jeudi de 14h à 17h00.

Inscription en janvier. Adhésion annuelle 10€. Contacts : M.A. BOUGEARD 02 99 47 74 73, Y. GENOUEL 02 99 47 74 83, M.T. POIRIER 02 99 47 74 51

L'ATELIER FLORAL

Un atelier de Noël, ouvert à tous, aura lieu le **samedi 21 décembre 2019** soit à 10h ou 14h - places limitées, pensez à réserver.

Vous pouvez nous rejoindre et partager avec nous notre passion pour les fleurs. Contact : Martine SAVOURÉ 02 99 47 76 87 – Christèle THOMAS 02 99 47 76 35 ou par mail atelierfloral.leteuil@gmail.com

Association CHEMINS ET RANDONNEES RETIERS-LE THEIL

(* covoiturage 13h45, place Miescisko Retiers – départ 14h sur site

Samedi 07 : **RANDO AU PROFIT DU TELETHON**

Samedi 14 : Arbrissel – Retiers : 11,5 kms ; 9 kms. Départ place de l'église à Arbrissel. (*) 13h50

Samedi 21 : Retiers « Crêtes et vallons » : 11,5 kms ; 9 kms. Départ place Miescisko à Retiers. A l'issue vin chaud salle polyvalente.

Pas de randonnées les 28 décembre et 4 Janvier. Reprise le samedi 11 Janvier 2020

Renseignements : M. Clouet au 02 99 43 56 25 ou J-L. Cocault : 06 31 23 81 96

TÉLÉTHON 2019

Une randonnée pédestre est organisée le **samedi 7 décembre** par l'Association Chemins et Randonnées et les Amis de la Roche aux Fées en partenariat avec Coësmes. Le départ aura lieu à 14 h sur le site de la Roche aux Fées pour des circuits de 13,5 kms, 10 kms ou 7 kms. L'argent collecté (participation minimum 2 €) sera reversé en totalité au Téléthon. Renseignements 06 31 23 81 96. Jean-Louis COCAULT

ATTENTION AUX ARNAQUES—VIGILANCE

Il est conseillé la plus grande prudence au démarchage près de toute personne concernant des propositions de services ou autres.

Soyez prudent

Ne signer aucun chèque ou formulaire d'engagement si vous avez un doute sur les démarcheurs.

Faites plutôt confiance aux artisans locaux

DEMANDE DE SUBVENTION pour les associations

Afin de prétendre à l'octroi d'une subvention pour 2020, chaque association doit faire la démarche près de la mairie pour se procurer les formulaires à remplir, ou par mail : mairie.leteuildebretagne@wanadoo.fr.

La date limite de dépôt est fixée au 31 janvier 2020.

PREPARATION RENTREE 2020 A L'ECOLE PUBLIQUE

Votre enfant est né **avant septembre 2018**, vous souhaitez qu'il entre à l'école en septembre 2020 ou janvier 2021.

N'hésitez pas à en informer l'École Publique en appelant **dès maintenant** le 02 99 47 79 29.

AGENDA DECEMBRE

Mardi 17 : repas de Noël (Club de la Joie) – 12h30 - Restaurant Le Theillais.

AGENDA JANVIER 2020

Samedi 11 : Galette des Rois (Chemins et Randonnées)

Lundi 13 : Concours de belote (Club de la Joie). 14h00 Restaurant Le Theillais

Mardi 28 : Galette des Rois (Club de la Joie). 14H00 Restaurant Le Theillais

Samedi 25 : Repas de l'Association Communale de Chasse Agréée (ACCA)

L'ASSOCIATION ALISA 35

Recherche du **23 décembre 2019 au 4 janvier 2020**, des animateurs et des responsables de séjours pour accompagner des adultes en situation de handicap intellectuel en vacances.

Candidature : CV et lettre de motivation à adresser à ALISA 35 - Mme Cécile HENRY, rue de la Haie Robert – BP 70404 - 35504 Vitré cedex. Tel. 02 99 75 01 69 ou cecileh.alisa@hotmail.fr - site internet www.alisa35.fr

LES ATELIERS : BIENVENUE A LA RETRAITE (BRAIN UP ASSOCIATION en lien avec le CLIC)

Réservé aux retraités depuis moins de 2 ans. Mardis 03 et 10 décembre, 9h30-12h30 / 13h30 – 16h30. Le Theil de Bretagne, salle des associations. Gratuit et sur inscription pour les 2 journées auprès de l'association Brain Up : 09 53 40 20 00

SOIREE-DEBAT DE PREVENTION SANTE - MSA

Organisée par les Elus MSA du canton de La Guerche de Bretagne (configuration Loi Notre), le jeudi **5 décembre 2019** sur le thème : "**Les Bienfaits de l'activité physique ou sportive sur notre Bien-Être et notre Santé ?**" animée par Paul Delamarche. Gratuite et ouverte à tous, jeunes et adultes Salle polyvalente de Retiers (derrière la mairie). 02 99 01 80 70

DANGERS DU MONOXYDE DE CARBONE

Le monoxyde de carbone est un gaz dangereux qui peut être mortel : il ne sent rien et ne se voit pas. Précautions à prendre : aérer 10 mn par jour, faire vérifier et entretenir chaudières et chauffages, utiliser dehors barbecue et brasero,..... En cas de soupçon d'intoxication (maux de tête, nausées, malaises et vomissements) : aérer la pièce, arrêter les appareils de combustion, évacuer les locaux, appeler les secours (112 : numéro unique d'urgence européen, 18 : les pompiers, 15 : le samu), ne pas réintégrer les lieux avant d'avoir l'avis d'un professionnel ou des sapeurs pompiers. Plus d'informations sur : inpes.sante.fr - prevention-maison.fr - sante.gouv.fr - invs.sante.fr - developpement-durable.gouv.fr

ESA (EQUIPE SPECIALISEE DANS LES TROUBLES DE LA MEMOIRE) à domicile

Pour aider les patients et leurs proches, l'ESA propose un accompagnement temporaire sur 15 séances, renouvelable, à domicile pour apporter conseils et solutions. Accompagnement fait par ergothérapeute, psychologue, infirmières coordinatrices, assistantes de soins en gérontologie, pour le territoire de Vitré, Argentré du Plessis, Châteaubourg, la Guerche de Bretagne. Contact : SSIAD - ESA - Bistrot de la Mémoire - 6 rue du Mée - Vitré. 02 99 75 84 13 mail : mail@adspv.fr ou SSIAD -ESA - Maison de Santé, 3 rue du Dr Pontais - La Guerche de Bretagne 02.99.96.00.63 - ssiad.laguerche@wanadoo.fr

ROCHE AUX FÉES COMMUNAUTÉ : TERRE DES POSSIBLES

N'hésitez pas à consulter régulièrement le site pour retrouver toutes les infos sur les réunions, les débats et animations. **Renseignements** : 16 rue Pasteur, Retiers - 02 99 43 64 87- www.cc-rocheauxfees.fr

HORAIRE DE LA MAIRIE

tous les matins de 8h30 à 12h30 et le lundi après-midi de 13h30 à 18h30. Tel. 02 99 47 74 07

Fermée le samedi matin en juillet et août.

Parution le lundi 2 décembre 2019

Pour Infos-Le Theil n° 248 articles à déposer pour le **15/01/2020** à la mairie.

Responsable de publication : Marie-Annick Boué

Rédaction et impression : Geneviève Ferré et Secrétariat

Mairie Tél. 02.99.47.74.07

mairie.leteuildebretagne@wanadoo.fr - Tirage 660 exemplaires.

